

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 13	Subdivision de : Martigues	Date: 27/10/2006
Inspecteurs	: Gilbert SANDON – Olivier MEVEL		
Exploitant	: OMYA		Code GIDIC : 064.00895
Site inspecté	: Usine d'Orgon		A ou D : A
Activité	: Traitement de carbonate de calcium		Priorité : P2
Objet de la visite	: Visite courante – présentation de l'usine		
Présentation du site inspecté			
Description succincte des installations inspectées			
<p>La société OMYA exploite depuis 1955 une carrière de calcaire pour alimenter l'usine mitoyenne sur le site d'Orgon. L'usine de traitement de carbonate de calcium est implantée depuis 1957. Elle traite environ 900 000 tonnes/an de produits destinés a des applications diverses : peintures, papeteries, industrie pharmaceutique et alimentation, fabrication de polymères, industries du bâtiments, verreries.....</p> <p>On distingue deux lignes de production dites « voie sèche » et « voie humide » selon le degré de finesse de granulométrie du produit fini.</p> <p>Les prescriptions de fonctionnement ont été actualisées par arrêtés préfectoraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du 25/10/1994 : AP augmentation de capacité - du 22/05/2001 : APC prévention légionellose - du 24 juin 2005 : APC sources radioactives 			
Contexte environnemental et socio-économique			
<p>Le groupe OMYA AG, deuxième producteur mondial de talc regroupe plusieurs sociétés : Omya, Meac, Coatex, OMG. La société Omya compte 4 sites de production en France (CA : 210 millions d'euros pour un effectif de 333 personnes). L'usine d'Orgon traite environ 900 000T/an de carbonate de calcium et fabrique 33 produits différents utilisés comme charges dans des industries diverses. L'usine assure 62 emplois en 2005 alors qu'il y avait plus de 100 personnes il y a quelques années. Les opérations de maintenance sont sous traitées.</p> <p>De gros investissements ont été réalisés entre 2000 et 2006 visant à l'automatisation des lignes de production, conduisant à une réduction d'effectifs. L'usine fonctionne 363 jours par an en 3X8. Elle est certifiée ISO9001 (1990), ISO 14001 (1995) et ISO 22000 (2005).</p> <p>A noter que l'usine est mitoyenne de la carrière d'Orgon qui l'alimente directement par convoyeurs.</p>			
Evolutions prévisibles (<i>augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés – augmentation/réduction des effectifs,....</i>)			
<p>Le niveau de production reste stable, de nombreux investissements et une réduction d'effectifs ont été réalisés entre 2000 et 2006. Pas d'évolution significative prévue.</p>			

Résultats de la visite d'inspection

Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués
 - Présentation de l'activité et de l'usine
 - Modifications intervenues et actualisation des prescriptions de l'autorisation (cf. remarque)
 - Bilans annuels 2005 (**non fourni cf. remarque**) et 2006 (à transmettre à l'IIC début 2007)
 - Rejets d'eau (mise en place d'un recyclage intégral depuis fin 2005)
 - Mesure du bruit : pas de mesures disponibles, à réaliser d'ici la fin 2006 (cf. fiche remarque)
 - Fonctionnement des TARs (circuits primaires fermés) et analyses bimestrielles
 - Démontage des silos non utilisés
- Documents consultés
 - résultats 2006 analyses légionelles : conformes, aucun dépassement sur les 6 derniers mois
 - bilan des rejets Eau 2006
- Lieux visités
 - Ateliers « Voie humide »
 - Salle de contrôle usine
 - Atelier de conditionnement
 - Zone expédition et chargement
 - Zone de lavage des camions (sortie usine)
- Autres remarques : RAS

Conclusions de l'Inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales]

Cette visite avait pour principal objets la présentation de l'usine carrière, son mode de fonctionnement, la rencontre de l'exploitant. De manière globale cette inspection s'est réalisée dans de très bonnes conditions et l'exploitant a fait preuve d'une grande disponibilité.

Aucun écart n'a été relevé, trois remarques ont été formulées.

Il a été demandé à l'exploitant de fournir dans les meilleurs délais le bilan annuel 2005 avec une copie des résultats d'analyses Légionella et de réaliser des mesures de bruit, en particulier à l'occasion du prochain arrêt de l'usine (25 et 26/12/06).

Enfin l'arrêté d'autorisation datant de 1994, il a été décidé de remettre à jour les prescriptions de fonctionnement compte tenu des modifications intervenues sur l'établissement et des évolutions réglementaires : l'exploitant est sollicité pour faire le point sur les activités classables (certaines ont disparues) et transmettre tous les éléments utiles.

Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

Y. CASTEL (Directeur)
 Y. ISOUARD (Resp. développement, travaux neufs, renouvellement, représentant Parc Naturel)
 P. MASUY (Resp Qualité, production et environnement)
 G. JOUVIN (Resp technique)
 A. MEYER (Resp sécurité)

Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	